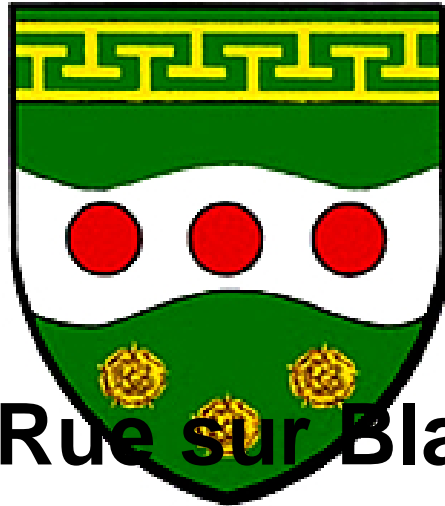


<https://www.arrigny.fr/spip.php?article48>



La Rue sur Blaise

- 5 - L'histoire locale -

Publication date: vendredi 24 octobre 2008

**Copyright © La commune d'Arrigny, département de la Marne, près du lac
du Der - Tous droits réservés**

-----Arrigny, comme 9 autres municipalités est rattaché au canton de Saint-Rémy-en-Bouzemont. En 1841, d'après un document, pour aider à la connaissance de nos villages, laissé par un prêtre du 20ème siècle, voici le descriptif de notre commune :

- *Population : 146 habitants (le quartier de la Rue sur Blaise, fait toujours partie de Larzicourt).*

- *200 ovins, 48 chevaux, 42 bovins.*
- *96 ha ensemencés en froment.*
- *Imposition principale en 1844 : 4174 F.*
- *Recette ordinaire communale : 2804 F.*
- *Dépense ordinaire communale : 1367 F.*

-----La région s'est appauvrie. Les hommes sont à nouveau pris par les guerres de Napoléon III. Rien ne s'arrange.

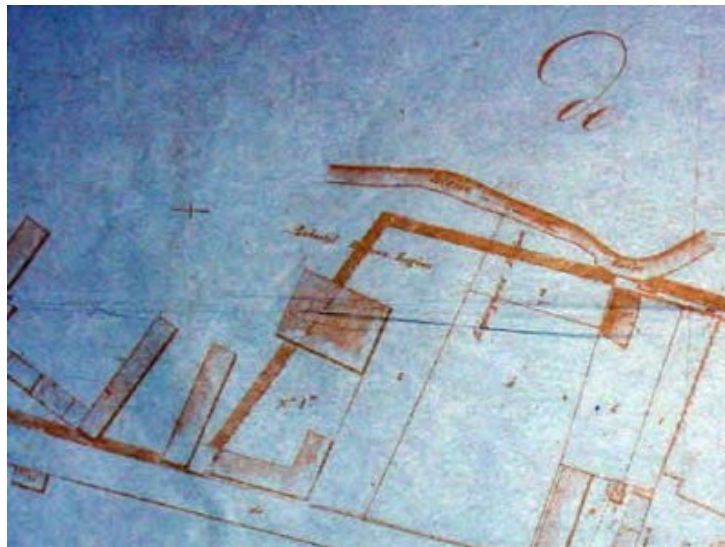
-----Citons l'ouvrage de Irène Henriot Peiffert :

-----"*Les uhlands (lanciers, cavaliers, des troupes prussiennes et autrichiennes) campaient dans la plaine, entre Arrigny et St Rémy, faisant de nuit des incursions dans notre village, à la recherche de femmes, et de jeunes filles.*"(fin de citation)

-----Après cette épreuve, enfin une embellie, l'agriculture se mécanise. On attelle les gros chevaux de trait aux charrues, aux faucheuses mécaniques. L'élevage des moutons s'intensifie. Les fermes s'agrandissent et deviennent prospères. Il n'empêche. Beaucoup de jeunes commencent à "monter" à Paris où l'ère industrielle naissante est en quête de main-d'oeuvre.

-----Et puis, il nous reste un petit problème à régler !.....

-----En 1883, Arrigny revendique le quartier de la Rue sur Blaise. Les tractations seront longues et prendront fin le 21 novembre 1895.



Extrait du cadastre napoléonien ([agrandir l'image](#))

-----La loi du 11 mai 1883 a autorisé le rattachement à la Commune d'Arrigny d'une partie de celle de Larzicourt, dénommée "La Rue sur Blaise", située au sud de la rivière Marne.

-----Des contestations au sujet des propriétés communales se sont élevées entre les deux communes : le jugement du tribunal d'instance de Vitry-le-François avait donné raison à la Commune d'Arrigny au sujet de la

propriété des pâquis et de la forêt, dont la Commune de Larzicourt prétendait être seule propriétaire (voulant ignorer ainsi les droits de la section de la Rue-sur-Blaise) et avait été confirmé par la cour d'appel, puisque Larzicourt avait interjeté appel..

-----Finalement, le décret du 18.01.1892 du Conseil d'Etat a fixé la répartition des biens pour chaque collectivité.

Pourtant les limites des deux communes n'ont jamais été modifiées, sauf en ce qui concernait la partie bâtie de la Rue sur Blaise et certains champs aux alentours.

-----L'anomalie de la situation n'était plus, financièrement supportable pour notre village, qui faisait vivre des "banlieusards", qui versaient leurs impôts au village voisin... même si Larzicourt le dédommageait parfois.

A suivre : [La Rue sur Blaise encore...](#)